

Date de convocation
31 mai 2024

**SEANCE ORDINAIRE
DU 12 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le douze juin à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de monsieur Guy Hazard, Maire.

ETAIENT PRESENTS : messieurs et mesdames G Hazard, S Dufosse, D Pierru, B. Penelle, M. Boutillier, A. Calippe, S. Sablon, M. Laloux, S Moitrelle,

ABSENTS EXCUSES : L. Duhamel (pouvoir donné à D. Pierru), JB. Mabilie (pouvoir donné à G. Hazard), G. Sabras, J. Mellier

ABSENT NON EXCUSE : S. Candas

SECRETAIRE DE SEANCE : Danièle Pierru.

En ouvrant la séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir autoriser l'ajout de deux points à l'ordre du jour, à savoir

- autorisation de pose d'un miroir de sécurité pour la circulation à Limercourt,
- autorisation d'acheter des décorations de Noël pour la mairie.

Ces ajouts sont acceptés à l'unanimité et seront examinés dans les questions diverses.

I – COMPTE RENDU DU 3 AVRIL 2024

Après lecture et en l'absence d'observation, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

II – POINT SUR LE LOGEMENT DE CAUMONT:

Pour louer ce logement au 1er juillet 2024, il convient d'achever les travaux de rénovation le plus rapidement possible. Trois familles sont intéressées pour lesquelles nous examinons les dossiers et leur apport au développement du RPC d'Huchenneville.

Monsieur le Maire précise qu'une demande de subvention sur les fonds verts (économie d'énergie) a été déposée pour le financement des travaux. Une décision est attendue pour la fin du mois de juin.

III – BILAN DES FETES (Bal Amuséon et fête communale)

a) le 4 mai : bal Marie Gest (Amuséon) : ce bal a été précédé d'une exposition de vêtements et objets des années 1920, de cartes postales et par la projection d'un film sur le thème « Marché d'Abbeville ».

Des conteurs ont mis à l'honneur notre langue picarde par des histoires de cette époque. Les galettes et crêpes préparées par nos conseillères (Danièle, Evelyne, Sylvaine et Alexandra) et Martine épouse de monsieur le Maire, ont régalié les 85 personnes présentes. Étaient présents aux fourneaux : Madame Laurent, Evelyne et Janick et au bar monsieur Laurent, Benoît et monsieur le Maire.

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur implication dans la réussite de cette manifestation.

- b) les 25 et 26 mai : la fête communale :*
 - *le samedi 25 mai : 210 personnes ont participé au repas façon « Auberge espagnole » dans une ambiance musicale et conviviale.*
 - *le dimanche 26 mai : la course « caisse à savons » a réuni 10 participants sur un circuit d'un*

kilomètre très technique par ces virages et dénivelé. Pour une première ce fut une réussite. Tous sont prêts à renouveler cette manifestation en prenant en considération les quelques points relevés par les organisateurs pour améliorer le bon déroulement de cette journée festive.

*Il convient de souligner le **bilan financier positif de ces deux journées.***

IV – PREPARATION DU WEEK-END DES 13 ET 14 JUILLET:

- le **13 juillet à partir de 22 heures** : la population est invitée à participer à une **retraite aux flambeaux** depuis la mairie jusqu'au stade où est organisé un **bal populaire** en prélude à un **feu d'artifice**.
- le **14 juillet à 11 heures** : **rassemblement patriotique** devant le monument aux morts, et remise aux élèves admis en sixième d'un bon d'achat de vingt euros, suivi du traditionnel pot de l'amitié dans la salle de réunion de la mairie.
- à **12 heures 30** : repas (**cochon grillé**) et **karaoké** sous le préau du stade de football. Inscription obligatoire avant le 11 juillet : le prix du repas est 20 € (gratuit pour les enfants de moins de 8 ans, et 8 € pour les enfants de 8 ans à 12 ans)

Ces tarifs ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal.

V – QUESTIONS DIVERSES :

a) demande de pose d'un miroir pour la sécurité routière :

Madame Marie Gavois pour l'exercice de son activité professionnelle (zoothérapie) demande l'installation d'un miroir afin d'assurer la sécurité routière au débouché de l'impasse rue de l'école à Limercourt.

b) achats pour améliorer la décoration de Noël sur la façade de la mairie :

Après examen le conseil adopte par principe ces deux points à l'unanimité tout en précisant qu'il attend de voir les devis avant de se prononcer définitivement.

Monsieur le maire prend alors la parole pour informer les membres du conseil sur un projet de création d'une maison d'assistances maternelles.

« Comme vous le savez, nous avons failli avoir une fermeture de classe au sein de notre RPC d'Huchenneville à cause du manque d'enfants inscrits. La mobilisation de toutes et tous, élus, représentants des parents d'élèves a permis de sauver cette classe au moins pour cette rentrée prochaine mais après il faut pérenniser l'augmentation du nombre d'élèves en restant attrayant pour les parents. Cela veut dire augmenter notre page horaire de garderie, garder un tarif minoré pour la cantine, et surtout apporter une réponse en termes de garde des tout-petits sur place. En effet, depuis 10 ans, nous perdons des assistantes maternelles, ce qui oblige les parents à se tourner vers d'autres modes de garde comme les crèches par exemple sur Abbeville. Après en avoir discuté avec monsieur le directeur d'académie d'Amiens, madame la Sous-Préfète d'Abbeville, monsieur le président du Conseil départemental, monsieur le député Emmanuel Macquet et monsieur le sénateur Rémy Cardon, il apparaît que la construction d'une MAM au pied de l'école s'avère indispensable si l'on veut créer en quelques sorte un vivier pour l'école. Je pense que cette création peut être subventionnée car c'est un problème national que l'Etat doit prendre à bras le corps. J'ai une réunion de travail dans ce sens avec le département et les services de l'Etat. Un article du Courrier Picard a parlé de notre mobilisation a semaine dernière, c'était surtout pour montrer au Ministère de l'éducation nationale notre volonté de gonfler les effectifs par des projets et des actions concrètes»;

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21 heures 50.